

**installateur de monte charges (HOIST) **

**Références réglementaires :**

Art 6 et 8 OPA

**Prérequis :**

- Bénéficier d'une aptitude médicale pour les travaux en hauteur
- 18 ans révolus

**Durée :**

- 2 jours

**Supports de cours :**

- Diaporama
- Films / vidéo
- Photos
- Exposé participatif
- Mise en situation pratique
- Documents Suva

**Validation :**

- Examen théorique
- Evaluation pratique
- Attestation de formation ayant satisfait à l'évaluation

**Publics concernés :**

Ce cours forme l'installateur aux techniques de **montage, démontage et vérification des monte-charges de chantier** (élévateurs à mâts), dans le respect des règles de sécurité, des notices constructeurs et de la réglementation en vigueur.

**Théorique :**

- Rappels réglementaires (Code du travail, EN 12159, EN12158, EN 16719)
- Principes de fonctionnement des monte-charges à mâts
- Types de HOIST : monomât, bi-mâts, charges, personnes/matériaux
- Lecture et compréhension de la notice du fabricant
- Analyse des risques liés au montage/démontage
- Préparation du chantier : ancrage, plan de calage, levage
- Dispositifs de sécurité, vérifications obligatoires
- Rôle du monteur et travail en équipe
- Procédures en cas d'incident ou de défaillance

**Pratique :**

- Lecture de plan d'installation
- Préparation du matériel de montage (outillage, EPI...)
- Montage d'un tronçon de HOIST : mâts, treuil, cabine, ancrages
- Pose d'éléments de structure et réglage
- Démontage en sécurité
- Vérification et essais de bon fonctionnement
- Contrôle de conformité avec la documentation fabricant